

Guide du partenaire 2023

"Voyageons ensemble"

Belle-île-en-mer
OFFICE DE TOURISME



#10 bonnes raisons de devenir partenaire de votre Office de Tourisme

- # 1 Diffuser votre documentation dans les présentoirs de l'espace d'accueil (**100 000 visiteurs**)
- # 2 Etre visible sur www.belle-ile.com : 1 fiche avec texte, 10 photos et Vidéo, formulaire de contact
- # 3 Bénéficiaire de liens web : site web et lien vers résa directe pour les Hôtels et Campings
- # 4 Bénéficiaire du planning de disponibilité pour les locations et chambres d'hôtes
- # 5 Bénéficiaire de la rubrique « Bons plans » pour valoriser vos offres de dernière minute
- # 6 Figurer sur les supports papiers (selon la date d'inscription)
- # 7 Intégrer nos offres packagées avec le service **Belle-île à la Carte**
- # 8 Diffuser vos événements sur le site internet (1.2 Million de visiteurs en 2021)
- # 9 Recevoir nos actualités professionnelles

*#10 Nouveau : pour vos activités et événements, profiter
de notre outil de billetterie/réservation en ligne*



L'Office de Tourisme de Belle-île-en-mer,



votre partenaire 100% local !

Nos missions,
notre équipe
à vos côtés,
toute l'année

L'Office de Tourisme de Belle-île-en-mer a été créé en 1911. Il est un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) et est composé d'un Comité de Direction de 21 membres, 11 élus et 10 professionnels, présidé par M. Pierre-Paul AUBERTIN.



Ses principales missions :

- Accueillir, informer, conseiller nos 150 000 contacts annuels
- Promouvoir et valoriser durablement la destination
- Animer et fédérer notre réseau de professionnels
- Commercialiser les offres touristiques du territoire
- Recueillir et analyser les données touristiques

Le saviez-vous ?



Les rapports d'activités sont consultables sur le site www.belle-ile.com, ils comportent de nombreux indicateurs d'observation touristique

L'équipe salariée : 7 collaborateurs au service des visiteurs, habitants, professionnels et institutionnels.

En cours de recrutement, Directeur/ Directrice , direction@belle-ile.com

Geneviève PAILLET, Adjointe de Direction, référente qualité, ad-direction@belle-ile.com

Bathilde CHABOCHE, Pôle réseaux sociaux et référente agenda, photo@belle-ile.com

Virginie ROUS, Responsable du Pôle Accueil-conseil en séjour, accueil@belle-ile.com

Florence TAILLARD, Pôle Accueil, Conseillère en séjours, info@belle-ile.com

Pierre BRIOLET, Pôle commercial individuels, référent hébergement, sejours@belle-ile.com

Tania GUERAÏNI, Pôle communication web, Pôle commercial groupes, resa@belle-ile.com

2 saisonnier(e)s viennent compléter l'équipe à Palais ainsi que des stagiaires du Tourisme.

L'équipe vient à la rencontre de ses partenaires lors des **Eductours** et de la **diffusion** des nouvelles parutions.

Plan d'actions 2023 de l'Office de Tourisme : au service du territoire, des partenaires et des habitants pour un Tourisme durable

Après 2 années de Covid et des tarifs partenaires remisés de 50% en 2021 et 2022, votre Office de Tourisme a besoin de retrouver des ressources en adéquation avec ses missions et projets.

Par son expertise et ses actions de terrain, l'Office de Tourisme vise au maintien d'une activité à l'année et à une **fréquentation harmonieuse et respectueuse** de la vie insulaire.

> **Début 2022 avec le lancement du nouveau site web**, l'OT a investi dans des nouveautés structurantes et attendues comme la mise en œuvre progressive de la réservation en ligne d'activités et d'hébergements.

> **En 2023, avec le nouvel Office**, les investissements engagés vont permettre de **valoriser le territoire et ses partenaires** et de mieux reconnaître les **services proposés aux insulaires comme aux visiteurs**.

Notre cap pour 2023

La qualité : **nouvel espace d'accueil courant 2023, renforcement de l'accueil à Quiberon et Sauzon**

Stratégie de communication durable : **en valorisant le hors saison**

Mise en œuvre de la vente en ligne : **centrale de réservation**





1. Le pack essentiel 2023*

En 2023, révision des tarifs partenaires votés par le Comité de Direction du 15 septembre 2022

• Restaurants, commerces et services, agences immobilières, locations de véhicules, activités de loisirs (187€HT)	224,40 € TTC
• Artisans, activités culturelles, bien-être et sites de visites (93.50€HT)	112,20 € TTC
• Nouveau : Artisans d'art Artistes (Justificatif à fournir) (82.50€HT)	99,00 € TTC
• Locations de vacances classées ou labellisées ou chambre d'hôtes (187€HT)	224,40 € TTC
- par meublé ou chambre d'hôte/espace locatif supplémentaire (55€HT)	66,00 € TTC
Nouveau : seuls les meublés de tourisme classés ou labellisés peuvent s'inscrire à l'OT pour une meilleure qualification de l'Offre		
• Hébergements collectifs (auberge de jeunesse, gîte collectif...) (308€HT)	369,60 € TTC
• Compagnies maritimes privées (550€HT)	660,00 € TTC

Hôtels		
moins de 25 chambres.....	550 €HT	(660 € TTC)
1 étoile ou équivalent	550 €HT	(660 € TTC)
2 étoiles ou équivalent.....	1 100 €HT	(1 320 € TTC)
3 étoiles ou équivalent	1 540 €HT	(1 848 € TTC)
4-5 étoiles ou équivalent.....	2 750€HT	(3 300 €TTC)
• Grande Infrastructure (Transport, Entreprise, Résidence, Multi-sites...)	sur devis

Campings		
1 étoile ou équivalent.....	550 €HT	(660 € TTC)
2 étoiles ou équivalent.....	770 €HT	(924 € TTC)
3 étoiles ou équivalent.....	990 €HT	(1 188 € TTC)
4-5 étoiles ou équivalent	1 210 €HT	(1 452 € TTC)

*Votre pack essentiel inclut la parution :

- sur le site www.belle-ile.com avec texte et jusqu'à 10 photos
- sur le Guide de Voyage 2023-2024 sous forme de liste (sans photo)

Le saviez-vous ?



- 10% sur le pack pour les nouveaux partenaires
- 50% à partir de la 2ème activité la moins élevée

2. Etre visible sur le guide 2023-2024

Améliorez votre visibilité avec un encart photo :

Choisissez votre format d'annonce :



1/12ème de page soit 137,50€ HT (165 € TTC) (5.5 cm par côté)
Annonce chartée comportant une photo de petite taille

1/6 de page soit 275 € HT (330€ TTC) (5.5 cm sur 11.5 cm de haut)
Annonce chartée comportant 1 à 2 photos et 1 texte moyen

1/3 de page soit 550 € HT (660€ TTC) (5.5 cm sur 23 cm de haut)
Annonce chartée comportant photos et texte

1 page entière soit 1 100€ HT (1 320€ TTC)
Annonce publicitaire fichier fourni par vos soins

Parution liste : 1/24 ème de page inclus dans le partenariat :
les parutions listes figurent **après** les encarts photo.



3. Renforcer votre visibilité sur internet

. Pop'up/Bannière sur www.belle-ile.com

avec lien vers votre site - format unique.

Frais de création offerts

1 mois 200 € HT (240 € TTC)

2 mois consécutifs 300 € HT (360 € TTC)

3 mois consécutifs 450 € HT (540 € TTC)

6 mois consécutifs 800 € HT (960 € TTC)

12 mois consécutifs 1 100 € HT (1 320 € TTC)



. Accès à la billetterie en ligne pour les activités et événements

. Les partenaires proposant des activités et événements* ont accès à l'outil de vente de **billetterie/réservation en ligne** sur www.belle-ile.com

Convention avec reversement d'une commission de 8% des ventes TTC.

- *Stages, sorties encadrées, visites à thème, concerts, soirée à thème...*

**En 2023, tous acteurs pour un tourisme durable & responsable !
Partageons la charte bretonne du voyageur* :**

Voyageons ensemble

« En Bretagne, sur ce territoire marin, urbain, paysan, on murmure que... »

"Les voyageurs ne comptent pas pour du beurre.

La côte se montre plus sauvage que les habitants.

On reçoit des vagues d'émotions, même en pleine tempête.

On grave chaque instant dans sa mémoire, pas sur les pierres.

On ramasse ses déchets parce que c'est pas la mer à boire.

On retourne la terre des champs, pas le sable fin de l'estran.

On consomme local aussi naturellement que l'on savoure une crêpe.

On pose volontiers la bolée pour danser au fest-noz.

On contemple les ballets d'aigrettes sur la pointe des pieds.

On retrouve sa liberté sans s'échapper des sentiers de randonnée.

Les guides enchantent les visiteurs et ce n'est pas une légende.

La rencontre avec la Bretagne se partage avec fierté. »



*Charte réalisée par les Offices de Tourisme de Bretagne

Office de Tourisme de Belle-île-en-mer

Ouvert toute l'année :

Octobre à mars : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Avril, mai, juin et septembre : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Les dimanche de 9h à 13h en juin et septembre et ponts du printemps.

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h30.

Le dimanche de 9h à 13h . Ouverture à 10h15 le mercredi

Quai Bonnelle - CS61102 - 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 - Atout France IM 056200003

02 97 31 81 93 - info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

